

RÉPUBLIQUE FRANCAISE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DÉPARTEMENT DU PAS DE CALAIS	
Arrondissement de BOULOGNE SUR MER	
Canton d'OUTREAU	
Commune d'Hesdin l'Abbé	
	Objet de la Délibération :
	Rénovation énergétique des écoles
	Séance du 11 décembre 2023

Date de la convocation : 05/12/2023	Nombre de conseillers en exercice : 19	Quorum : 10
Date d'affichage : 13/12/2023	Présents : 13	Représentés : 1
	Pour : 14	Abstention : 0
		Votants : 14
		Contre : 0

L'An deux mil vingt-trois, le onze décembre à 20 Heures, le conseil municipal de la commune, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Thierry BENTZ, Maire.

PRESENTS : Tous les membres en exercice à l'exception de Mmes Michelle VACHE et Florence ROSE (pouvoir à M. BENTZ), absentes excusées, M. Julien FAYEULLE, absent excusé, Mme Clémence WADOUX, absente, Mrs Pierre BACQUET et Jean-Louis MAILLARD, absents,

Secrétaire de séance : Bruno MALLEVAEY

Texte de la délibération

Monsieur le Maire expose à l'assemblée les obligations liées au décret tertiaire qui impose une réduction des consommations énergétiques pour certains bâtiments tertiaires.

Il précise que les deux écoles de la commune sont concernées par ce décret et devront voir leur consommation énergétique diminuer de 40 % pour l'année 2030, de 50% pour 2040 et de 60% pour 2050.

Après en avoir délibéré le Conseil décide de valider le principe de la rénovation thermique des écoles suivant le scénario "BBC rénovation" avec un phasage sur deux années et autorise Monsieur le Maire à demander les subventions FARDA, DETR, DSIL, FONDS VERT, FNADT, Région (Actes...), Parc Naturel Régional, CAF, FDE, LEADER, FEDER, DSCe, ... ainsi que leur versement.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre auprès du cabinet d'architecture IDEA d'un montant de 115 085,89 € HT.

Le Conseil municipal approuve le nouveau plan de financement ci-dessous.



Plan de financement

Année 1 : 2024

Année 2 : 2025

Dépenses	Montant HT		Ressources	Montant HT		Taux
	Année 1	Année 2		Année 2023	Année 2024	
Travaux à réaliser	Année 1	605 798,80	Fonds vert	Année 2023	231 277,26	18,22%
	Année 2	469 770,31		Sur 2024	134 958,81	18,22%
	Global	1 075 569,11		Sur 2025	96 318,45	18,22%
Année 1 : Ecole primaire			FDE 62	Année 2024	7 500,00	1,01%
			Fonds Européens	Année 2025	40 000,00	7,57%
Année 2 : Ecole Maternelle			Conseil départemental FARDA	Année 2024	120 000,00	16,20%
				Année 2025	120 000,00	22,70%
				Global	240 000,00	18,91%
Autres honoraires : Architecte Géomètre Diagnostics Coordonnateur SPS Bureau de contrôle Branchements Calcul thermique RE 2020 Voir détails sur la note explicative	Année 1	134 894,97	DETR /DSIL	Année 2024	282 674,50	38,16%
	Année 2	58 853,75		Année 2025	132 736,51	25,11%
	Global	193 748,72		Global	415 411,00	32,73%
			DSCE	Année 2024	47 421,71	6,40%
				Année 2025	33 844,29	6,40%
				Global	81 266,00	6,40%
			Sous Total	Année 1	592 555,02	80,00%
				Année 2	422 899,25	80,00%
				Global	1 015 454,26	80,00%
			Fonds propres	Année 1	148 138,75	20%
				Année 2	105 724,81	20%
				Global	253 863,57	20%
			Emprunts	Année 1	0,00	0%
				Année 2	0,00	
				Global	0,00	
		Sous Total	Année 1	148 138,75	20%	
			Année 2	105 724,81		
			Global	253 863,57		
TOTAL base éligible	Année 1	740 693,77	TOTAL RESSOURCES	Année 1	740 693,77	100%
	Année 2	528 624,06		Année 2	528 624,06	
	Global	1 269 317,83		Global	1 269 317,83	

Fait en séance les jour, mois et an susdits
 Pour extrait conforme,

#signature#